FEDERATION SPORTIVE et GYMNIQUE du TRAVAIL

ALSACE

PUBLICATION



de COURSE

DATE de l' EPREUVE : Samedi 12 octobre 2019

Titre: 10ème Cyclo – Cross FSGT de l'Amitié et de la Solidarité

LIEU de l' EPREUVE : (68) Morschwiller le Bas

<u>CLUB ORGANISATEUR</u>: SPORTS ORGANISATIONS SOLIDARITE LUTTERBACH (SOSL)

COUREURS ADMIS: Licenciés FSGT et non licenciés (voir règlement plus bas)

<u>DOSSARDS</u>: 12 h 45 Salle Polyvalente de Morschwiller le Bas (rue du Moulin vers Lutterbach)

CIRCUIT : de 2,5 km vers la Tour Hertzienne et les champs environnants

<u>DEPARTS</u>: Chemin du Lügner en côte (près de la rue des Pélerins)

- <u>13 h 45</u> : Cyclo-cross de la jeunesse **Prix** GEKO BIKE (Féminines acceptées)

- Minimes: 20 minutes

- Cadets, SV4 et anciens : 30 minutes

■ 14 h 45 : Cyclo-cross de l'amitié et de la solidarité : Prix Garage MAURICE

- Juniors, seniors et vétérans : 45 minutes (féminines acceptées)

ARRIVEES : En côte, chemin du Lügner à 200 m du départ

LIEU de REMISE de PRIX : Salle Polyvalente

COMMISSAIRES: Désignés par la Commission.

DOUCHES/VESTIAIRES: Salle Polyvalente

CONTRÔLE MEDICAL: Bureau dans la salle polyvalente

ENGAGEMENTS: Avant le Mercredi 9 octobre 2019 à Gaby KLEM

3, rue Sainte Anne 68460 LUTTERBACH © 06.11.42.32.30 e-mail klem.gaby@gmail.com

DROITS D'ENGAGEMENTS*: 5,00 € (en chèque) - 8 € sur place, 10 € pour les non-licenciés FSGT

SOLIDARITE: 1 € sera reversé à l'Association. SOURIRE ENSEMBLE et 1 € à la « Maison au Fonds du Cœur » à Hautepierre

<u>DIVERS</u>: Changement de machine sur la ligne d'arrivée possible.

Nombreux trophées et lots. Bises des Miss pour les vainqueurs

Nombreux trophées et lots. Bises des Miss pour les vainqueurs Verre de l'amitié et buffet à l'issue de la remise des prix à la salle polyvalente

Participation aux épreuves de cyclo-cross :

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FSGT, ainsi qu'aux non licenciés et aux licenciés d'autres fédérations sportives, à l'exception des licenciés FFC de 1ère catégorie et ceux totalisant plus de 200 points au classement national FFC établi au 1er septembre 2019.

Les non-licenciés FSGT ne peuvent participer à plus de 3 épreuves par an.

Les non licenciés présenter un certificat médical autorisant la pratique du cyclisme de compétition daté de moins de 1 an.









